

Pour diffusion immédiate - **LES SYNDICATS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL DÉNONCENT LE COUP D'ÉTAT DE L'ADMINISTRATION**

MONTRÉAL, le 23 janv. 2017 /CNW Telbec/ - Aujourd'hui, l'administration de l'Université de Montréal (UdeM) soumettra à l'Assemblée universitaire un projet de refonte de la Charte de l'UdeM. Syndicats et associations étudiantes dénoncent unanimement cette initiative unilatérale de refonte qui vise à centraliser les pouvoirs aux mains de l'administration au détriment de la communauté universitaire et qui contribue à la privatisation massive de l'UdeM.

Le processus de réforme mené par l'administration se déroule en faisant fi de la Charte actuellement en vigueur et des institutions démocratiques de l'UdeM. L'administration a sciemment contourné les règles de collégialité, plaçant l'Assemblée universitaire et la communauté de l'UdeM devant le fait accompli. En outre, la direction mène ses consultations en catimini. La communauté de l'UdeM est estomaquée et indignée devant ce coup de force sans précédent.

De plus, l'administration a imposé un calendrier précipité qui empêche les membres de la communauté de prendre le temps d'étudier les réformes dans leur ensemble et de participer pleinement à l'exercice. Rappelons que le dernier changement de la Charte de l'UdeM, qui a eu lieu en 1967, était le résultat d'un processus de deux ans auquel toute la communauté universitaire avait participé. Le recteur Guy Breton invoque une soi-disant urgence liée au calendrier législatif du gouvernement du Québec, mais personne n'est dupe.

Si elle est adoptée, la réforme de la Charte de l'UdeM permettra à des individus extérieurs et à des entreprises privées de décider des orientations générales de l'UdeM, au détriment de l'enseignement et de la recherche libre. De plus, la réforme aura comme conséquence d'affaiblir l'indépendance des départements et de précariser les conditions de travail des employés de l'UdeM. La liberté académique et la mission fondamentale de l'UdeM sont en jeu.

Nous dénonçons que l'administration de l'UdeM recoure à l'urgence comme mode de gouvernance en ignorant la communauté universitaire pour privatiser l'UdeM. Nous sommes prêts à participer à une refonte de la Charte, à la condition que les délibérations respectent les instances collégiales de l'UdeM et que le processus se déroule dans un échéancier raisonnable.

Renseignements : Véronique Meunier, responsable aux communications de SÉSUM, 514-343-6111, poste 17312, Lise Mongrais, Adjointe administrative du SGPUM, 514-343-6636

Signataires :

Syndicat général des professeures et des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM)
Syndicat des étudiant-e-s salarié-e-s de l'Université de Montréal (SÉSUM)
Syndicat des employé-e-s de la recherche de l'Université de Montréal (SÉRUM)

Syndicat des employé-e-s de l'Université de Montréal (SEUM-1244)
Syndicat des employés d'entretien de l'Université de Montréal (SEEUM-1186)
Association départementale des étudiants et des étudiantes en philosophie de l'Université de Montréal (ADÉPUM)
Association étudiante en en anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM)
Association étudiante des cycles supérieurs en anthropologie de l'Université de Montréal (AÉCSAUM)
Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université de Sherbrooke (SAREUS)
Syndicat des travailleuses et travailleurs étudiants et postdoctoraux de l'Université Laval (STEP)
Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)
Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU)